

Groupe de travail « Production Diffusion »

Compte-rendu

Réunion du 7 décembre 2022

Zénith de Dijon

Sont présents :

David Kempton	SMA Syndicat des Musiques Actuelles
Judith Paquier	PROFEDIM Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs indépendants de musique.
Fabien Spillmann	DRAC Bourgogne-Franche-Comté
Anne Zaïre	Région Bourgogne-Franche-Comté
Jérôme Sabre	Réseau Affluences
Raphaël Levron	SACEM
Laura Desmis	Réseau Affluences
Karine Ripert	PRODISS Syndicat national du spectacle musical et de variété.
Philippe Journo	SFA - CGT
Thierry Museur	CIP Bourgogne
Didier Rollot	CIP Franche-Comté
Brice Lallemand	Association des cinémas indépendants de Bourgogne-Franche-Comté - CIBFC
Amélia Sarmento	APARR Association des Professionnels du cinéma et de l'audio-visuel en Bourgogne-Franche-Comté
Héla Fattoumi	A-CCN Association des centres chorégraphiques nationaux

Sont excusés :

Jean-Paul Rolland du PRODISS, Elisabeth Ducos pour le syndicat des directeurs de cinémas de Franche-Comté, Natan Jannaud pour Territoires de cirque, Coline Hejazi Kenari pour la FEMA, Mathilde Barrault Tourraine pour le réseau Affluences, Thierry Barrier pour l'APARR.

Co-animation :

- Judith Paquier, PROFEDIM, référente du comité de pilotage
- David Kempton, SMA, référent du comité de pilotage
- Elise Lebossé, Culture Action, coordination animation

Référents :

- Fabien Spillmann, DRAC Bourgogne-Franche-Comté
- Anne Zaïre, Région Bourgogne-Franche-Comté

Rappel de l'ordre du jour :

- Ouverture
- Tour de table : présentation, actualités.
- COREPS Bourgogne-Franche-Comté : Rappel du cadre et information sur les travaux des deux autres groupes de travail.
- Synthèse réunion précédente et validation collective du compte-rendu.
- Thèmes abordés, à compléter, à choisir.
- Thèmes à prioriser, à problématiser.
- Méthode, calendrier.
- Conclusion.

Après un premier tour de table de présentation des membres présents, Elise Lebossé présente le COREPS de Bourgogne-Franche-Comté pour informer et rappeler le cadre qui réunit le groupe de travail.

Un second tour de table - Actualités (voir en fin de compte-rendu) permet de partager les actualités des organisations représentées et de faire ressortir de nouveaux constats liés à la thématique du groupe de travail : « Production Diffusion ».

Elise Lebossé présente les travaux des deux autres groupes de travail du COREPS de Bourgogne-Franche-Comté : Emploi – Formation et Conditions de travail avant de poursuivre les travaux du groupe Production – Diffusion.

- **Synthèse réunion précédente et validation collective du compte-rendu.**

La précédente réunion du groupe production Diffusion a été l'occasion d'ouvrir cet espace de travail, que les personnes se connaissent et les échanges ont permis de dégager des **premières pistes de travail** :

- Nécessité d'un langage commun par rapport à l'hétérogénéité des structures représentées (taille, public/privé, etc.)
- Tendances observées avant COVID se sont dégradées.
- Pénurie des moyens humains.
- Question de la fréquentation du public.
- Comment on produit, on diffuse ?
- Embouteillage de la prod et diff : approche conjoncturelle ou structurelle ?
- Question du répertoire, de la nouveauté et du besoin constant d'innover.
- Une régulation de l'offre est-elle possible ?
- Comment vivre les exploitations dans le temps ? Les rythmes changent. Cela induit la question de l'action culturelle, et celle du financement de la recherche.

Les objectifs de la réunion d'aujourd'hui sont d'échanger pour :

- Délimiter le périmètre de nos travaux, des travaux du groupe de travail Production Diffusion.
- Déterminer les thèmes sur lesquels nous souhaitons travailler.
- Prioriser ces thèmes et les problématiser

Les premiers échanges mettent en évidence les constats et les points suivants :

- Le langage commun est très important.
- Au sein du spectacle vivant, on constate des différences de pratiques d'une discipline à l'autre aussi bien pour financer les créations que pour les diffuser.
- Comment aborder ces différences pour que chacun ait une vision globale de ce qui se pratique ?
- Les publics aussi ne sont pas forcément les mêmes.
- Si les pratiques de production et de diffusion ne sont pas les mêmes, les critères des dossiers de demandes de subvention, eux, sont les mêmes ou approchant.
- Dans la circulaire des aides déconcentrées du ministère de la Culture, un glossaire concerne le spectacle vivant avec la définition d'un certain nombre de termes habituellement utilisés par les compagnies, les structures. Cela propose un langage commun. Cela peut servir de base, point de départ à confronter avec les pratiques du cinéma et de l'audiovisuel et avec les différences de pratique au sein du spectacle vivant.
- Mêler les problématiques de l'audiovisuel et du cinéma à celles du spectacle vivant n'est pas simple. Face à une telle diversité, comment construire des thématiques communes ? Quels seraient les sujets transversaux, communs sur la problématique de la production diffusion au cinéma, à l'audiovisuel et au spectacle vivant ?
- Comment croiser au sein du COREPS BFC des acteurs qui fonctionnent depuis des années sur du financement public avec des industries culturelles telles que le cinéma qui va chercher en complément des aides publiques et des moyens multiples de format différent ?
- Comment on produit ? Comment on diffuse ? De la diversité des pratiques on ne va pas produire et on ne va pas diffuser de la même manière.
- Le fait de conscientiser que l'on ne fait pas tous les choses de la même manière, les pratiques des uns peuvent enrichir celles des autres et réciproquement. C'est cette réciprocité qui est importante et que l'on a à nourrir.

- Mettre en place des Assises de la culture, ne serait-il pas le moyen de toute remettre à plat avec toutes les composantes métier pour essayer de réinventer quelque chose avec un vrai dialogue ?
- Référence à l'ouvrage « Bifurquer » de Bernard Stiegler et le collectif « Internation » sur comment produit à l'ère de l'anthropocène ? Des recherches sont à faire sur l'implantation, le maillage des territoires en termes de tiers-lieu de manière collective, collaborative.

Si la mise en commun est difficile puisque chaque métier a ses propres problématiques, pouvons-nous chacun exprimer ses modes de produire, de diffuser ?

Définir, puis cibler pour faire ressortir les problématiques qui sont proches.

Premier témoignage partagé au sein du groupe de travail sur la production audiovisuelle et cinématographique :

Le producteur en audiovisuel est responsable de la bonne fin du film. Il est responsable de trouver les financements, d'élaborer un budget, un plan de financement, de trouver les moyens pour produire le film. Les financements publics représentent 50% du budget.

Aller chercher des fonds pour le cinéma et l'audiovisuel demande d'avoir un diffuseur : une télévision, une plateforme qui diffuse le film et qui participe en pré-achat. L'engagement du financement demande l'exclusivité de diffusion. Le diffuseur peut aussi entrer en coproduction : apport monétaire et/ou apport industrie.

Pour être éligible aux demandes de subventions en cinéma, cela nécessite d'avoir un diffuseur, un distributeur. On parle d'avance sur recette. Le distributeur va s'engager dans le projet avec un apport en avance sur recettes. Il va distribuer le film dans un certain nombre de salles. Des différences existent entre les salles de cinéma : salles art et essai ou salles commerciales. Les recettes annexes contribuent aux ressources des salles commerciales. Les salles art et essai, elles, mettent l'œuvre en avant. Ce n'est ni la même démarche, ni la même économie.

La Bourgogne-Franche-Comté manque de distributeur ce qui entrave le débouché des productions en région.

La grande partie des sociétés de production audiovisuelle implantée en Bourgogne-Franche-Comté, historiques ou nouvelles, sont plutôt de la production documentaire. Les premières diffusions vont être en plateforme ou en diffusion avec France 3 Bourgogne-Franche-Comté car il n'y a pas d'autre chaîne dans notre région.

La grande partie des producteurs sont les producteurs de films institutionnels et des films coporate. Ce sont des commandes. Ce n'est pas du tout la même logique.

Une dynamique qui peut aider la production des films, c'est la dimension internationale des projets. Cela apporte une ouverture.

Qui sont les co-producteurs cinéma et audiovisuel ? Quel type ou nature ?

L'apport monétaire est calculé en % par rapport au budget. L'investissement en industrie : mis à disposition de salle de montage, de techniciens. Les droits sur le film sont au prorata des apports.

Les co-producteurs peuvent être les sociétés de production, les diffuseurs, les producteurs indépendants, les associations. La logique est de trouver de l'argent privé pour avoir l'équilibre entre privé et public.

Sémantique, glossaire, vocabulaire, langage, pratiques différentes, qu'est-ce qui résonne dans cette présentation ? Est-ce understandable ? Est-ce que cela vous parle ? Comment le recevez-vous ?

- Les partenaires de production sont plus nombreux dans le cinéma, l'audiovisuel que dans le spectacle vivant pour qui les partenaires publiques sont plus importants.
- Selon les esthétiques, la culture de financement n'est pas la même. Dans les musiques actuelles il y a le soutien du CNM, de la SACEM et des sociétés civiles mais rarement celui de l'aide à la création de la DRAC. La recherche est plus axée sur des financements privés mis bout à bout : en compétences, en industrie, en numéraire aussi sur des fonds de dotation.
- Sur la rémunération des temps de travail, certains pratiquent l'autoproduction en ne payant pas les répétitions. Les petites structures, elles, essaient de rémunérer les répétitions.
- La représentation à la recette dans le théâtre se pratique moins que dans les musiques actuelles où il y a tout un réseau salle de concert, bars, ... Au théâtre une compagnie prend rarement l'initiative d'organiser elle-même une représentation.
- En fonction des besoins de plateau, du nombre d'artistes au plateau, les besoins de financement sont différents d'un spectacle à l'autre, d'une discipline à l'autre.
- Des spectacles se jouent dans l'espace public, d'autres dans les lieux.
- Les financements publics diminuent fortement. Les réseaux de diffusion ne peuvent devenir exponentiels. Beaucoup de structures vont disparaître ou disparaissent déjà.
- Faut-il revisiter la question de la production aujourd'hui en tenant compte de l'écologie et en partant du local ? de création in situ ?

Rappel des objectifs et de l'enjeu de cette journée : parvenir à déterminer les thèmes que nous souhaitons aborder au sein du groupe production diffusion. Prioriser ces thèmes, commencer à rentrer un peu dans la matière de ces thèmes, se dire comme on souhaite les travailler.

A partir de la liste des pistes dégagées lors de la réunion précédente, il est proposé d'échanger sur chacun de ces thèmes, dans l'optique de dire les pistes que l'on garde ou pas, et pourquoi. Certains thèmes peuvent peut-être en rejoindre d'autres.

La nécessité d'un langage commun par rapport à l'hétérogénéité des structures représentées.

- Le glossaire mis en place par le Ministère de la Culture est assez clair sur les notions de production, co-production, autoproduction.
- Est-ce que l'on envisage un temps d'interconnaissance où chacun parle de sa production – diffusion, sa temporalité ? Ou est-ce qu'on fait comme ça cela peut être un sous-groupe qui travaille là-dessus et qui dresse un tableau avec les différentes spécificités selon spectacle vivant et à l'intérieur du spectacle vivant audiovisuel et cinéma ?
- Reformuler les choses pour les revisiter et en revisitant des passerelles entre les différents champs peuvent se construire. Des problématiques pourront remonter, récurrentes d'une discipline à l'autre, ou pas ; c'est un travail qui va bien au-delà de ce qu'il est lui-même.
- L'idée d'un document partagé collaboratif pour que le site internet de chaque membre ou organisation du COREPS BFC soit accessible. Chaque organisation alimente avec ses informations. C'est une manière de nous connaître et de repérer les spécificités des uns et des autres.

Sur le point « tendances avant COVID qui se sont dégradées », une crise en chasse une autre. La crise covid puis la crise énergétique, la crise environnementale... ne faudrait-il pas être plus large dans l'approche ? Ne serait-ce pas la question de l'adaptabilité des équipes de productions sur les manières de diffuser ?

Cette question ouvre sur des constats qui se partagent :

- Revenir à la normalité avant COVID ne semble pas possible.
- Streaming, netflix déstabilise l'économie artistique version large, tout style artistique.
- Comment aborder la question du numérique, autant au niveau des œuvres que de la relation aux publics et en termes de changements de pratiques.
- Est-ce qu'on a envie de mettre nos spectacles à visionner sur le net ? La condition d'images suffisamment élaborées pour donner une interprétation qualitative de l'œuvre du plateau. Soit trouver des moyens pour faire de vrais objets audiovisuels qui puissent être vus dans des écrans d'ordinateurs voire des smartphones. Soit créer des œuvres uniquement pour ces supports et faire un spectacle pour une personne.
- Teaser avant de créer. C'est autant pour motiver les diffuseurs, les programmeurs, c'est un langage nouveau de faire soi-même ou de s'entourer d'artistes qui viennent compléter les équipes.
- Si l'on considère que l'avenir est cette hybridation, au même titre que nos humanités s'hybrident, c'est aller avec son temps, et vivre dans son époque. Si les soutiens, les pouvoirs publics sont à l'écoute, cela permet de penser, cela ouvre les imaginaires.

- C'est la rencontre du spectacle vivant et de l'audiovisuel. Effectivement la captation d'un spectacle c'est un métier. C'est les métiers de l'audiovisuel qui viennent interagir avec le spectacle vivant.
- Intégrer ces nouvelles façons de faire, avec des moyens financiers sans concourir à accroître les disparités entre les moyens et les plus petits. Sans budget pour faire une vidéo de 2 ou 3 minutes en streaming, en utilisant un téléphone portable et un appareil de montage cracké, le rendu ne sera pas le même avec un objectif cinéma. La production, de l'écriture du spectacle quel qu'il soit, cette dimension est à prendre en compte dans le budget de production et dans l'écriture.
- Se posent la question de la légitimité des artistes à être filmés, la question de la rémunération.
- **Ne pourrions-nous pas nommer ce dernier point : « Adaptabilité et transition numérique » ?**

La sous-thématiques : **la pénurie de moyens humains** est un constat et une thématique commune aux trois groupes de travail du COREPS BFC. Elle relève peut-être plus du groupe emploi-formation dont les travaux seront partagés avec le groupe production diffusion.

La fréquentation du public.

- Constat de baisse de 30% des publics notamment pour le cinéma. Cela pose des questions sur le retour d'argent dans la production, sur les festivals qui ont été annulés et que ne repartent pas forcément.
- La question post-covid et des habitudes prises, notamment chez les jeunes, de consommer numérique et fêtes privées.
- Comment faire redécouvrir les lieux, le spectacle vivant ?
- Quelles pratiques pour faire revenir le public
- Pourquoi les publics ne viennent pas. Est-ce dû effectivement à d'autres habitudes prises dans le domaine du numérique ? Est-ce que par rapport au pouvoir d'achat ? Les jeunes sont les premiers touchés parce que les parents ne peuvent plus donner l'argent de poche qu'ils donnaient ? Pourquoi les jeunes ne partent plus à la conquête de lieux et à la découverte de l'artistique ?
- Les festivals de théâtre de rue n'ont pas perdu de public cet été, au contraire.
- Remise en cause de la politique de l'abonnement dans les lieux. Comment travailler autrement avec / sur les publics ? Comment réinterroger différents modes d'approche : médiation, éducation populaire, éducation artistique et culturelle.
- Comment arriver à des pratiques plus solidaires ? Comment remettre en cause et partager les questions pour aller vers quelque chose de plus vertueux ?
- Sur la réalité de fréquentation du public, cette question du comptage est d'avoir une vraie image de la fréquentation du public. Au cinéma c'est très cadré. Toutes les semaines il y a un retour, la billetterie fait que on sait chaque semaine combien de spectateurs ont vu un film et en spectacle vivant c'est toujours impossible, il y a toujours un flou
- Le sujet des publics est un sujet à travailler.

Comment on produit, comment on diffuse ?

Embouteillage de la production et de la diffusion.

Approche structurelle ou conjoncturelle.

Question du répertoire, de la nouveauté et du besoin constant d'innover.

Une régulation de l'offre est-elle possible ?

Comment on produit, comment on diffuse, c'est un peu large, pouvons-nous le rattacher à embouteillage, régulation de l'offre ? Augmentation de la demande ?

La question d'étaler les temps de production, de travailler la temporalité avec des temps de recherche ou d'action culturelle **rejoint aussi ces points.**

- Embouteillage de la production et de la diffusion, c'est une réalité que l'on constate tous au quotidien depuis quelques années. Quelles sont les questions en creux ?
- L'effet d'engorgement qui est toujours là.
- Moyens en baisse, difficulté d'engagement en production, l'embouteillage serait fini. La réduction des saisons est due à la baisse de moyens. Les séries sont moins importantes, les spectacles n'ont pas été vus, il y a des créations sacrifiées.
- Même phénomène pour les films.
- Avant le COVID nous étions à construire des programmations à N+2, N+3, ..., nous étions déjà dans des temps surréalistes, il y a bien un problème ! Le rapport de la cour des comptes fait référence au rapport Latarjet de 2004 dans lequel était déjà pointé la crise de la diffusion et de la production. Donc on est dans un phénomène récurrent, ancien, et qui n'a été qu'accentué par la crise sanitaire.
- Questionner la création en rapport à la création industrielle, à la rentabilité et aux valeurs humaines.
- L'économie du spectacle vivant émerge à l'ESS, l'économie sociale et solidaire qui est de travailler des budgets à l'équilibre même si un spectacle qui est produit est vendu, même s'il y a un acte commercial, même si cela génère une économie, finalement ce n'est pas tout à fait la même économie. C'est un élément à partager, à voir quand et comment.
- Rentable pour pouvoir investir sur le prochain spectacle. Pour le Zénith par exemple. La rentabilité de certaines propositions permet d'investir dans d'autres propositions qui se travaillent à l'équilibre. Une réflexion peut se faire en local. Par contre on est obligé d'être rentable, si on veut investir.
- Une compagnie de théâtre peut tourner suffisamment pour rentrer dans ses frais et générer du bénéfice qui lui permet d'embaucher un chargé de production et de mettre au pot pour la prochaine création.
- L'aide publique ne doit pas pallier mais aider à donner le coup d'accélérateur pour que la machine s'emballe vertueusement, on génère de l'argent, on crée de l'emploi. Aujourd'hui, les acteurs culturels ont besoin du montant de subvention demandé sans lequel ils réaliseront leur projet dans de mauvaises conditions. Il y a une vraie urgence.
- Si les programmeurs demandent de baisser le prix de cession, la compagnie ou l'ensemble doit veiller aux indications des conventions collectives avec des salaires minimum. Cela peut être compliqué de vendre un concert avec une cession qui baisse de moitié et de réussir à payer les artistes en respectant le minima de la grille de la convention collective.

- Le poids de l'artistique et de la technique s'est inversé ces 10, 15 dernières années. Il y a beaucoup de technique pour se démarquer avec beaucoup de lumières, de sons..., au détriment de l'artistique. La négociation se fait sur le salaire des artistes avec des coûts techniques incompressibles. Car nous sommes sur de l'humain.
- *Il y a 17 Zéniths en France qui fonctionnent tous de la même façon. Ce sont les seules salles en France qui n'ont le droit ni de programmer, ni de diffuser. L'activité est de louer, sans le droit d'acheter un spectacle ni de le produire et sans droit de vendre des billets. Le bâtiment appartient à la collectivité. Les collectivités ont financé les 17 Zénith, soit elles le gèrent en interne, soit elles le confient à un privé spécialisé dans l'exploitation d'un Zénith. Société Zénith de Dijon pour une durée de 7 ans. Le bâtiment a été construit par la commune et tout le reste nous l'exploitons au niveau fonctionnement. Pour la programmation, nous travaillons avec des boîtes de production qui prennent cette partie en charge : techniciens, matériels, droits d'auteurs. Un producteur pour chaque date. La location est un pourcentage sur la recette, hors billet, ...*
- La rentabilité pour les producteurs privés, ce qu'ils ont gagné sur un spectacle ils le réinvestissent dans une autre production. Là où il n'y a pas les fonds publics pour aider à donner cette impulsion, c'est eux-mêmes qui doivent la donner. Quand on parle de rentabilité ce n'est pas gagner de l'argent pour gagner de l'argent, c'est ressortir suffisamment pour pouvoir réinvestir et permettre de continuer le cycle.

Comment redéfinir : comment on produit ? Comment on diffuse ?

L'embouteillage de la diffusion et son approche structurelle ou conjoncturelle, le besoin constant d'innover et de créer alors que les spectacles ne tournent pas. Est-ce qu'il faut faire une régulation de l'offre, est-ce possible ?

Comment les exploitations peuvent vivre dans le temps et la question de l'action culturelle ?

Comment les artistes vivent aujourd'hui ?

Comment les équipes peuvent continuer à vivre de leur art ?

Comment on peut financer les étapes de recherche ?

En Bourgogne-Franche-Comté, le conseil régional propose des dispositifs d'Aides à l'expérimentation en cinéma, en spectacle vivant et d'Aides à l'écriture.

Le droit à l'expérimentation n'est pas toujours simple à défendre auprès des élus. Comment les accompagner, comment les former ?

D'autres thèmes ressortent en fin d'échanges :

- Reconquête du terrain et éducation des publics.
- Maillage sur les territoires, bénévoles, habitants, élus, interconnaissance.
- Temps et contact direct.
- Importance des retombées économiques de l'art et de la culture sur les territoires.
- Télévision locale pour avoir un diffuseur local.

Cette réunion met en avant quatre thèmes à aborder par le groupe de travail Production Diffusion :

1. Un vocabulaire commun pour tenir compte de l'hétérogénéité au sein de la production et de la diffusion. Interconnaissance.

- Le glossaire mis en place par le ministère, avec toutes notions, plutôt clair est le document de référence qui servira de base de départ.
- Proposition pour une prochaine réunion d'un temps d'interconnaissance où chacun parle de sa temporalité de production. Ou faire un sous-groupe pour construire un tableau qui reprenne les différences de nos métiers et les différentes temporalités. Dossier partagé, à mettre en place via framapad, sous forme de tableur pour montrer les pratiques de production des divers corps de métier. Cela débouchera sur des passerelles à faire entre les différents champs et des problématiques qui feront remonter différents sujets à traiter dans ce groupe de travail.

2. Adaptabilité et transition numérique.

- Le covid étant plutôt un révélateur de projet sous-jacents, travaillons plutôt sur ce qui va venir après. C'est la question de l'adaptabilité et notamment par rapport au phénomène internet.
- La question de se dire que l'on a du retard par rapport à tout ce qui évolue beaucoup plus vite que ce que l'on peut faire pour réagir.
- La question des moyens mis en œuvre pour le numérique.
- Ouvrir les imaginaires pour pouvoir créer.
- Le CNM.
- La rencontre du spectacle vivant et de l'audiovisuel. Comment on traite ce point-là ?
- Intégrer ces nouvelles façons de faire, et intégrer les budgets qui vont avec sans créer de nouvelles disparités.
- Comment prendre en compte paramètres dès l'idée, dès l'écriture d'un spectacle ou d'un évènement culturel. Les pratiques se transforment, comment les interroger ?
- La question de la législation des artistes filmés.

3. La Fréquentation du public

- Comment augmenter la demande ?
- Comment réfléchir ce constat de baisse de publics ?
- Quelles sont répercussions sur les recettes de production.
- Devant le déficit de jeunes qui ne reviennent pas dans les salles, comment faire redécouvrir les salles ? Comment redonner du pouvoir d'achat ?
- Pass Culture.
- Comment revoir les politiques d'abonnement ? Comment travailler autrement la question de recherche des publics. Médiation et travail sur les publics.
- Perte de la continuité à la prise d'initiative individuelle. Comment réussir à faire revenir les personnes au spectacle ? Après être allés au spectacle avec l'école, que se passe t'il quand ils sont tout seuls dans la vie de tous les jours ?

- Comment recréer des relations humaines qui n'existent plus. Comment construire de l'espoir sur l'humain.
- Sur cette question de la réalité de la fréquentation du public, comment faire pour connaître le nombre du public qui vient au spectacle ?

4. Comment produire, comment diffuser

- Comment mettre en partage les pratiques pour nourrir des solutions potentielles pour savoir comment produire et comment diffuser mieux ?
- L'embouteillage expliqué par le COVID n'est pas la seule raison. Il semble plus juste de parler des moyens en baisse et des réductions des saisons, des fenêtres de tir réduites pour la diffusion des spectacles. Comment changer les temporalités du secteur de la création ? C'est un phénomène récurrent, ancien, qui n'a été que re-révéle par la crise COVID.
- La question de l'économie ou comment travailler avec des budgets à l'équilibre ?
- Comment intégrer l'enseignement à prendre de l'économie sociale et solidaire ? Quelle est l'obligation du résultat quand on rend les bilans ? Comment appréhender le besoin constant d'innover et de créer. Une régulation de l'offre est-elle possible ?
- Comment accompagner et participer à la formation des élus ? Ce peut être une question plus transversale.

L'un des thèmes est-il prioritaire ?

Des questionnements se partagent au sein du groupe de travail :

- Le thème interconnaissance et celui comment produire, comment diffuser pourraient se mettre ensemble, non ? Un thème : L'interconnaissance, comment produite comment diffuser puisque l'on met un point de partage des pratiques, l'un est le préambule à l'autre.
- Les deux premiers thèmes sont transversaux puisqu'ils introduisent les deux derniers.
- L'adaptabilité et la transition numérique ne pourrait-il pas rejoindre la fréquentation des publics au niveau de la demande ? Il y a un lien que l'on touchait du doigt quand on parlait d'avoir à faire une nouvelle version numérique d'une œuvre présentée sur scène.
- Comment produire, comment diffuser, cela rejoint effectivement l'adaptabilité.
- Au niveau de l'interconnaissance, c'est déjà une des questions transversales à toutes les thématiques du COREPS BFC.
- Cela voudrait dire que l'on ait deux sous-thématiques : comment produire, comment diffuser et le public ?

Par rapport aux quatre thèmes qui se dessinent aujourd'hui et en fonction de ce qui sera choisi et de comment cela se sera transformé pour notre groupe de travail, il nous incombera de problématiser et de mieux délimiter notre périmètre d'observation et notre travail. Là nous sommes en train de réduire l'entonnoir de la thématique production diffusion. Sur chaque thème il faudra préciser pour construire ensemble pour ne pas se perdre dans un champ d'étude trop large.

Perspectives

- Le prochain rendez-vous est la séance plénière. Y seront restitués les travaux de chaque groupe de travail
- Les quatre thèmes déterminés seront partagés en plénière. Il pourra y avoir échanges à la plénière et décisions sur les travaux qui s'engageront.
- La prochaine réunion du groupe de travail Production Diffusion est à convenir après la séance plénière, sur une demi-journée, de 9h à 13h.
- Changements des lieux des groupes de travail en 2023 : Dijon, Beaune, Besançon, Dole.
- Liste sur les transports, à mutualiser

Groupe de travail Production – Diffusion. Réunion du 7 décembre 2023.

Tour de table d'actualités

Didier Rollot – CIP Franche-Comté

En référence à l'article de Samuel Churin dans Politis, la réforme de l'assurance chômage concerne les employeurs et les employés du spectacle avec les changements sur la durée d'indemnisation et l'impact sur le taux d'indemnisation dans le temps. Toutes nos professions vont être touchées. Le peu de constats inquiète.

Philippe Journo – SFA – CGT

A partir de 2023 va commencer la renégociation pour les nouvelles annexes VIII et X. Il y a des alertes sur leur remise en cause, de quoi être inquiet.

Héla Fattoumi – A-CCN

L'impact sur les lieux de production et de diffusion auxquels s'adressent les compagnies chorégraphiques, conventionnées ou non, sont placés dans un attentisme à cause des problématiques de fluides. Les structures se retrouvent aujourd'hui à avoir des charges nouvelles qui n'étaient pas prévisibles. Toute la production est absolument freinée, voire suspendue. Ce sont des marges qui ne peuvent être redonnées aux artistes.

L'accélération fait que la production en danse se retrouve complètement freinée. La prévision sur la saison 23/24, pas de production sur 2023 et pour la saison 23/24, une attente qui fragilise les projets. C'est une nouveauté. On avait le COVID qui est encore conséquent aujourd'hui en termes d'embouteillage dans les programmations. On pensait se relever et patatras, on se retrouve avec cette problématique-là.

Il y a une urgence pour nous tous. Comment on anticipe ? On informe les tutelles, la DRAC ; Pour les compagnies c'est du ricochet.

Amélia Sarmiento – APARR

Par rapport au CNC, des inquiétudes se partagent avec le SPI, syndicat des producteurs indépendants, le CNC veut rediriger une partie des aides à la production qui sont déjà fragiles vers la diffusion pour la création de postes de médiateur. Ce n'est pas mal en soi mais ils veulent couper dans le budget production. Cela nous inquiète au niveau régional et au niveau national. D'autant plus que le secteur est déjà fragilisé en région au niveau du budget production. On ne bénéficie pas d'aide à la structure, les sociétés de production sont très inquiètes.

Cela questionne le financement de la Région car le CNC ne veut pas augmenter sa participation.

Brice Lallemand - CIBC

Nous suivons l'évolution du CNC depuis le mois de mai à Cannes, puis en septembre nous avons pensé que la mise en place de postes de médiateurs dans les salles de cinéma seraient une priorité du CNC. On a quelques doutes sur le fait que cela puisse se faire en diminuant les fonds dédiés de production dans le cadre des conventions CNC-Région. On serait plutôt partisan d'un rééquilibrage territorial. Certaines régions disposent de fonds dédiés plus importants que d'autres. Nous doutons fort que les déclarations d'intention se concrétisent de fait par la mise en place de postes de médiateurs, étant convaincus de cette nécessité sur le territoire. La problématique des salles de cinéma c'est le manque de professionnalisation, le manque de ressources humaines pour effectuer toutes les tâches nécessaires de programmation d'animation de ressources humaines techniques, il y a souvent 1 voire 1,5 exploitants par salle. Ce n'est pas suffisant pour pouvoir mettre en place une politique d'animation qui permettraient à ces cinémas d'être un peu plus dynamiques et de retrouver un niveau de fréquentation acceptable.

Amélia Sarmiento – APARR

Pour rebondir la production est un gros souci sur la région effectivement avec un manque de personnes. Beaucoup de petites structures ont besoin de plus de moyens humains et n'ont pas les moyens d'embaucher.

Philippe Journo – SFA CGT

Relève une grosse inquiétude des compagnies sur le spectacle vivant sur comment produire aujourd'hui. Beaucoup de compagnies reportent en 24/25 leur production. Le pré-achat se substitue à l'apport en coproduction. Les lieux de diffusion observent que leur budget de coproduction qui se réduisent de plus en plus. C'est global. Avec l'histoire de l'énergie, encore plus.

Les critères de la DRAC sur l'aide à la production demande un % d'apport en coproduction. Si on a par exemple 15 pré-achats, on ne rentre pas dans les critères. Est-il possible d'apporter une souplesse dans les critères liés à chaque région, à ce qui se passe et à la réalité des régions ?

Karine Ripert – PRODISS

Ne comprenant pas forcément ce que vous mettez derrière « médiateur », « diffuseur », comme nous l'avions évoqué la fois dernière, il y a nécessité de mieux connaître nos langages pour mieux nous comprendre.

Pénurie de moyens humains, pénurie de moyens matériels, plus les fluides, les coûts impactent les salles, les producteurs et les diffuseurs.

Gros souci aussi avec les JO en 2024. Tout le monde est impacté : festivals et toute manifestation.

Jérôme Sabre – Réseau Affluences

Pour le réseau, les lieux non labélisés, on retrouve les mêmes problématiques que pour les salles en régie directe. Les municipalités vont demander de réduire les tarifs du chauffage sur les périodes où l'on n'accueille pas de spectacles et sur les temps de résidence sèche.

Notre participation à la production du spectacle vivant c'est de mettre à disposition un plateau et un lieu en ordre de marche avec les techniciens, parfois des solutions d'hébergement. Sur le principe : création - production - diffusion - subvention, on semble être arrivé au bout du processus, à sa limite. Comment se dessine la suite ?

La question de la promesse de diffusion est une aussi une question travaillée au sein du réseau Affluences. Comment s'assurer que ces promesses collent avec la réalité ? De plus en plus de production, de compagnies, de projet se mettent en route et il n'y a pas plus d'endroits pour les diffuser. Pour une salle comme le Théâtre de Beaune, la programmation compte 25 à 30 spectacles par saison. Passer à 35 ce n'est pas possible faute de moyens budgétaires. Comment fait la compagnie qui propose un super projet, émergente ou déjà sur le terrain, comment fait-elle pour montrer son travail au public ?

Fabien Spillmann – DRAC Bourgogne-Franche-Comté

Réforme des aides déconcentrées du spectacle vivant en 2022, amorcée en 2021.

La circulaire de mars 2022 clarifie les choses avec un glossaire. L'apport en numéraire en coproduction est attendu à un minimum de 5000 euros. Cela est pris en compte dans les critères d'attribution autant pour les aides au projet que pour l'aide au conventionnement. Pour le théâtre mise en place d'un conventionnement à deux ans.

Par rapport à la question des critères, la réforme des aides déconcentrées du spectacle vivant, sans le dire, autorise les conseillers à pouvoir déroger à un critère, on leur attribue un pouvoir d'appréciation par rapport à la situation d'un projet, d'une compagnie ou d'une situation locale.

Cela ne répond pas bien à tous les enjeux évoqués.

La crise énergétique. Les dispositifs d'aide mis en place par le gouvernement sur les entreprises vont concerner aussi les associations. Il faut pouvoir entrer dans les critères d'attribution de ces aides. Voir pages internet du ministère de l'économie et des impôts qui donnent un certain nombre d'éléments. En revanche les EPCC sont exclus du dispositif.

La Ministre de la culture a lancé une mission d'inspection auprès de l'inspection générale des affaires culturelles sur l'offre des labels en milieu rural. C'est une mission au niveau national avec un rendu qui est attendu pour la 1^{er} trimestre 2023. Une réunion a lieu hier 6/12/2022 en présence des labels (y compris Arts visuels) de la Région. Echanges extrêmement riches sur ces sujets. Ruralité renvoyée aux critères de l'INSEE, c'est très particulier. Ne sont pris en compte que les communes, les territoires qui sont dans des EPIC dont le chef-lieu ne compte pas plus de 10 000 habitants. Ce qui exclue tout le nord Franche-Comté. La BFC est la première région rurale de France. Des préconisations seront faites à partir des territoires ruraux.

Raphaël Levron - SACEM

Par rapport à ce qui s'est dit, l'activité des autres est aussi la nôtre, on fait partie de la filière donc les préoccupations sont les mêmes notamment la tenue des spectacles en 2024 avec Les JO, le renchérissement des coûts évidemment.

Mais je voudrais partager sur une actualité un peu plus légère. Pour nous décembre, c'est le moment des Grands prix SACEM. On célèbre des artistes, des créateurs. C'est l'occasion de mettre à l'honneur tous les répertoires que représente la SACEM. Musique, auteurs de doublage, humoristes, musique de film, etc... Le 13 décembre il y a une cérémonie de remise des prix SACEM qui pourra être suivi sur sacem.fr

Judith Paquier - PROFEDIM

Pour PROFEDIM, on partage également toute l'inquiétude sur le JO 2024. PROFEDIM a adressé un courrier à Monsieur Darmanin. Il est resté sans réponse. Elles font le travail là-dessus à Paris, elles essaient de faire avancer des choses.

Cela nous inquiète très fortement, déjà même pour 2023 au niveau des confirmations de dates. On fonctionne vraiment avec un calendrier qui est très resserré. Avant le COVID on travaillait vraiment parfois un an, un an et demi d'avance sur certaines choses pour les gros ensembles, parfois c'était 6 mois mais maintenant on voit que cela se réduit et parfois on continue à fonctionner comme on le fait depuis 2020 presque du jour pour le lendemain. Sur 2023 ce que l'on constate aussi c'est un blocage sur tous les festivals, les salles qui nous disent : « attendez, nous attendons des réponses ». En août on se disait ce sera septembre, en septembre on nous dit c'est novembre, en novembre on nous dit c'est décembre, etc...

Je pointe ça car pour nous, ensemble et je pense que cela rejoint les compagnies de théâtre, de danse ou pour tout créateur, cela nous met un peu dans la position d'inconfort qui fait que l'on a une année qui est construite mais qui n'est pas tout à fait confirmée sur certaines choses. Ne serait-ce que pour l'année à venir. Dans certains cas ça va très bien car il a quand même des choses qui sont bien construites. Pour d'autres cela peut fragiliser beaucoup de petits ensembles, de petites compagnies, de jeunes ensembles. C'est vraiment compliqué pour la production de choses qui sont déjà presque négociées.

Maintenant je vais parler aussi de la diffusion. Aujourd'hui quand on contacte un diffuseur, on a vraiment en tant que compagnie ou ensemble du mal à avoir des réponses tout simplement à nos messages. C'est vraiment rare maintenant qu'un directeur de salle, de festival ait les moyens de nous apporter des réponses sur des projets concrets en 2024, 2025... pour toutes les raisons que vous évoquez : coûts énergétiques, ...

C'était déjà avant mais ce que l'on sent parfois dans les réponses maintenant c'est aussi la fragilité. Parfois répondre qu'ils ne peuvent pas nous répondre tout simplement car de leur côté ils attendent aussi d'autres réponses. C'est un cercle assez infernal qui fragilise tout le monde. Cela devient de plus en plus compliqué de mettre en place certains projets.

L'autre retour, on a fait une réunion PROFEDIM des ensembles indépendants régionaux, quelques festivals étaient là. Certains ensembles font remonter aussi que finalement les salles qui achètent les programmes en diffusion ne sont capables de mettre maintenant que 50 à 60% du budget du coût d'un spectacle. Cela nous inquiète très fortement. Pour nous, les compagnies et les ensembles, cela veut dire qu'il faut d'autres sources de financement pour pouvoir présenter nos spectacles

PROFEDIM se bat beaucoup pour que les contrebasses puissent rentrer dans les trains sans payer d'amande monstrueuse, 150 à 300 euros d'amende.

David Kempton - SMA

La principale inquiétude sur 2023, c'est le financement du CNM. Cela a déjà été évoqué lors de la première réunion du groupe de travail. Le Centre National de la Musique c'est l'homologue du CNC pour la musique qui a été créé récemment début 2020 juste avant la crise COVID, qui a été doté assez fortement sur 2020, 2021 pour pallier à la crise. 2022 on a vu une petite baisse du financement mais qui reste assez conséquent. Il y a vraiment des interrogations sur 2023. Le CNM est financé par une taxe de 3,5% sur tous les spectacles musicaux et humour, sauf sur les musiques classiques. Ce qui pose une question sur l'équité.

Le CNM a des missions aussi sur la partie phonographique mais elle n'est pas vraiment financée pour ça, voire pas du tout. A été imaginé une taxe sur le streaming. C'est ce qui rapporte le plus d'argent en ce moment, par rapport aux ventes de disques. Il y a eu une levée de boucliers, notamment des producteurs de rap, musiques urbaines qui sont ceux qui touchent le plus de royalties, avec tout une communication taxe anti-rap, voire qualifiée de texte raciste. C'était une communication assez offensive.

Rien n'est passé à l'assemblée. La question sur le financement phonographique reste entière. A partir de 2023, c'est la taxe sur le spectacle vivant qui va financer la partie phonographique. Cela pose une grosse question au sein du CNM. Est-ce que l'on peut vraiment faire ça ? Tous les producteurs phonographiques sont un peu en panique parce que ce n'est pas sûr qu'il y ait des financements à partir de 2023. Il y a très peu de financements des collectivités sur cette partie-là.

Dans les musiques actuelles, il y a très peu de coproduction. C'est vraiment le producteur en tant que tel qui investit sur le spectacle. Par contre il y a de l'accueil en résidence. Rien que sur le premier trimestre, nous travaillons avec une quinzaine de projets de musique actuelle, on a déjà eu trois annulations de résidence pour des questions de coût. Une salle nous a envoyé un courrier pour justifier qu'elle passe de 45 000 euros par an d'électricité à 260 000 euros. C'est assez faramineux.

Cela pose la question de la création, de l'accueil en résidence mais aussi de la rentabilité des spectacles. Les programmeurs disent avoir moins de sous pour accueillir des spectacles. On va plutôt aller sur des spectacles rentables, ce qui était déjà un peu le cas post-covid, pour re-remplir les salles.

Le SMA travaille beaucoup sur l'émergence, sur les jeunes artistes, sur des débuts de carrière, quelle est la place de ces artistes quand tous les budgets sont trustés par des têtes d'affiche. C'est une grosse problématique en résidence et sur la possibilité de diffuser de jeunes artistes ou des artistes peu médiatisés avec qui on travaille depuis 10 ou 15 ans qui font 200 / 250 places partout en France mais qui ne feront jamais plus mais du coup qui ne seront pas une priorité des salles de diffusion.

Les JO 2024 posent une grosse inquiétude et une grosse interrogation sur une saison de festival où déjà les festivals ont été fragilisés en 2022.

Aussi en 2022 il y a énormément de collectivités, d'associations qui ont relancé ou lancé des festivals avec des fréquentations un peu basses car il y avait énormément de propositions. Du coup certaines collectivités sont frileuses sur 2023. Des associations ont mis la clé sous la porte en raison du peu de fréquentation. Moins d'organisateur sur 2023, notamment sur les festivals d'été.